



CONSEIL NATIONAL DU SIDA
7 RUE D'ANJOU
75008 PARIS
T. 33 [0]1 40 56 68 50
F. 33 [0]1 40 56 68 90
CNS.SANTE.FR

NOTE VALANT AVIS

12 FÉVRIER 1991

ETHIQUE DE LA RECHERCHE

FR

NOTE VALANT AVIS SUR LES ÉTUDES SÉRO-
ÉPIDÉMIOLOGIQUES ANONYMES NON-CORRÉLÉES

Après audition du docteur Brunet le 12 février 1991 sur les études séro-épidémiologiques anonymes non-corrélées menées en France en région parisienne auprès des femmes enceintes (enquête « Prévagest ») et dans les dispensaires anti-vénériens (enquête « Prévadav »), qui avaient obtenu un avis favorable du Comité national d'éthique et du Conseil de l'Ordre depuis 1989, il est apparu au Conseil national du sida, consulté pour avis complémentaire, que les exigences d'ordre éthique étaient bien respectées.

En effet, les personnes concernées, dont le sang prélevé pour divers examens constitue la sérothèque où sont prélevés les échantillons anonymes nécessaires à l'étude épidémiologique de prévalence du VIH, sont averties que leur sang sera utilisé à cette fin et prévenues qu'elles peuvent, par ailleurs, bénéficier du test de dépistage, avec annonce du résultat, si elles le désirent.

Dans ces conditions, compte tenu que l'anonymat et la confidentialité sont bien respectés, et sans se prononcer sur l'intérêt épidémiologique des résultats obtenus sur ces populations particulières, le Conseil national du sida estime valide la poursuite de tels travaux.